

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE SOCIAL 2015

(PRÉSENTÉ DANS LA 3ème RÉSOLUTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 19 MAI 2016)

	(en euros)
Bénéfice de l'exercice	1 445 949 816,61
Report à nouveau antérieur	2 207 776 585,59
Total (bénéfice distribuable)	3 653 726 402,20
AFFECTATION:	
 à la réserve légale, qui atteint ainsi 10 % du capital social 	18 888 354,90
Dividende(*)	
 dividende avant majoration 	1 489 328 787,00
majoration du dividende	103 694 125,92
Dividende total	1 593 022 912,92
Report à nouveau	2 041 815 134,38
TOTAL	3 653 726 402,20

(*) Ce montant sera ajusté, le cas échéant, pour prendre en compte les événements suivants : (a) création d'actions nouvelles donnant droit au dividende avant la date de détachement, (b) variation du nombre d'actions auto-détenues antérieurement à la date de détachement, (c) perte du droit à majoration de 10 % du dividende pour certaines actions nominatives avant la date de mise en paiement.

Le dividende ordinaire est fixé à 0,60 euro par action et le dividende majoré à 0,66 euro par action. Le montant du dividende (ordinaire et majoré) est éligible en totalité, lorsqu'il est versé à des actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40 % prévu par le 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.